

**Thermor**   
— connecté à vous

# NOTICE D'INSTALLATION

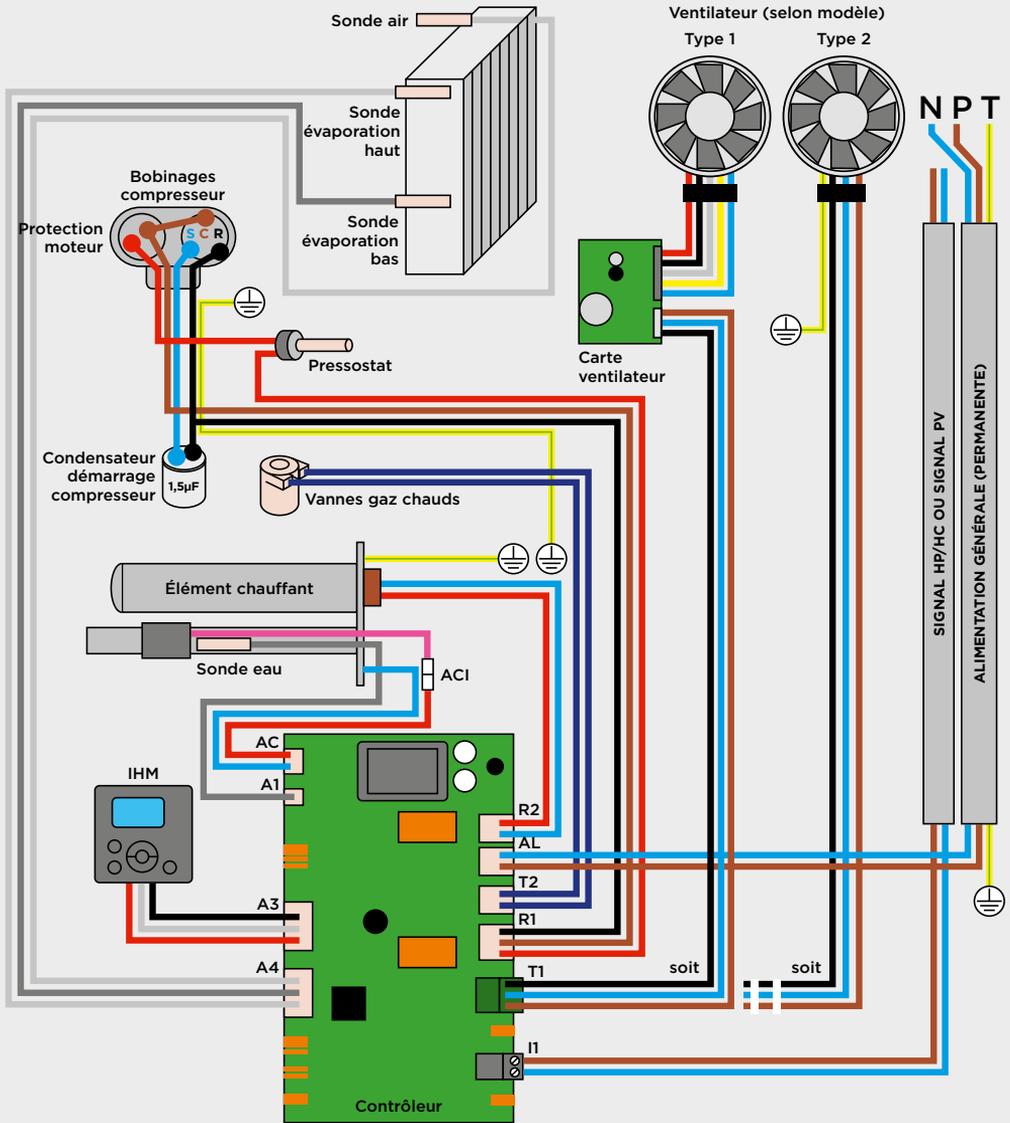
## Aéromax 5

Chauffe-eau  
thermodynamique  
vertical mural  
100-150 L



[www.thermor-pro.fr](http://www.thermor-pro.fr)

# SCHÉMA ÉLECTRIQUE POUR LA MAINTENANCE DE VOTRE CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE AÉROMAX 5 MURAL



**Bobinage compresseur :**  
 Résistance **RC** ≈ 5Ω  
 Résistance **CS** ≈ 6Ω  
 Résistance **SR** ≈ 11Ω

**Vanne gaz chauds :**  
 Résistance ≈ 1,3kΩ

**R1** Connecteur compresseur :  
 Résistance **MR** ≈ 0Ω  
 Résistance **NM** ≈ 5Ω  
 Résistance **NR** ≈ 5Ω

**Élément chauffant :**  
 Résistance ≈ 29Ω

**T1** Ventilateur en vitesse basse :  
 Tension **NB** ≈ 230V  
 Voltage **NB** ≈ 230V

**A3** Connecteur IHM (A3) :  
 Tension **NR** ≈ 5V  
 Voltage **NR** ≈ 5V

**T1** Ventilateur en vitesse haute :  
 Tension **NB** ≈ 230V, **NM** ≈ 230V  
 Voltage **NB** ≈ 230V, **NM** ≈ 230V

**Sondes de température :**  
 R ≈ 12kΩ (20°C)

**Thermor**   
— connecté à vous



PRISE EN MAIN RAPIDE  
INSTALLATEUR

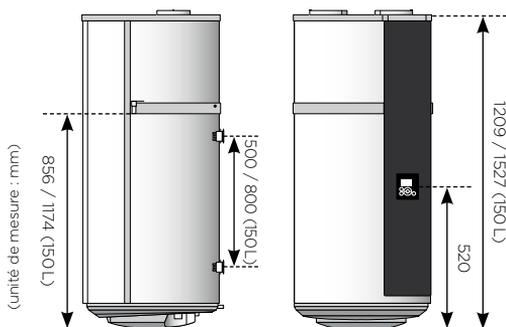
## AÉROMAX 5 VERTICAL MURAL

Chauffe-eau thermodynamique

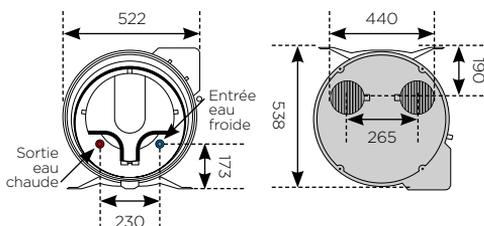
N.B. : Ce document ne se substitue pas à la notice complète d'installation.

### ÉTAPE 1

### Mise en place (modèles 100L-150L)



- 1 Laisser un espace de 480 mm minimum sous le produit pour la maintenance de l'élément chauffant.
- 2 Laisser un espace de 200 mm au-dessus du produit en air ambiant.
- 3 Laisser un espace de 100 mm au-dessus du produit s'il est gainé.

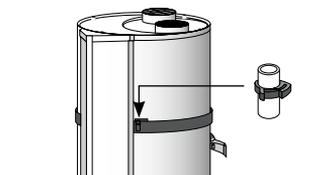


### ÉTAPE 2

### Raccordement hydraulique

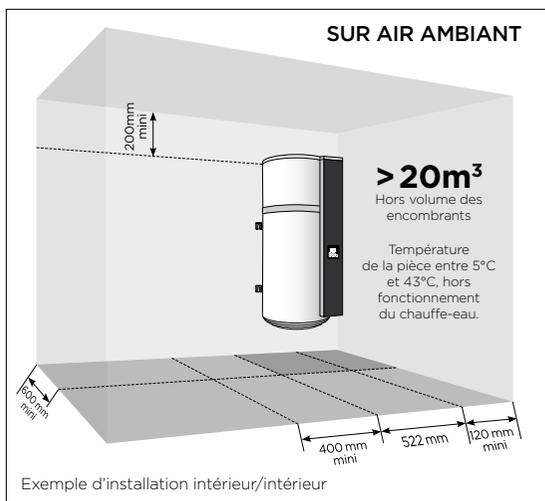
- 1 **Raccordement piquage eau froide** : Poser directement sur le piquage eau froide un groupe de sécurité taré à 7 bars portant le marquage NF. Le robinet d'arrêt doit être placé en amont du groupe de sécurité.
- 2 **Raccordement piquage eau chaude** : Pour éviter toute corrosion, disposer impérativement le raccord diélectrique fourni avec l'appareil sur le piquage eau chaude, puis raccorder ensuite la canalisation eau chaude (couple de serrage = 40 Nm maximum).
- 3 **Évacuation des condensats** :
  - a. Insérer le tuyau d'évacuation des condensats sur le collecteur d'écoulement derrière la colonne du produit.
  - b. Fixer le clip de serrage sur le tuyau d'écoulement et le serrer dans la zone de recouvrement du tube et du collecteur.
  - c. Raccorder l'autre extrémité du tuyau à l'évacuation des eaux usées au travers d'un siphon.

*Les produits peuvent être fixés au mur. Si la cloison ne peut pas supporter le poids de l'appareil, ils peuvent être posés sur trépied. Une fixation de l'étrier supérieur est obligatoire. Utiliser l'étrier préconisé.*



## ÉTAPE 3

# Raccordement aéraulique

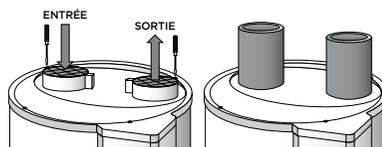


## GAINÉ SUR AIR EXTÉRIEUR

### INSTALLATION DES GAINES

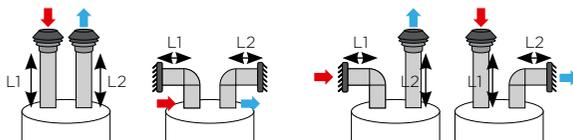
**Il est fortement déconseillé d'utiliser des gaines souples afin d'éviter de réduire les performances du produit (risque d'écrasement des gaines)**

**Il est obligatoire de retirer les grilles en cas d'installation de gaines.**



### RECOMMANDATIONS DE GAINAGE MAXIMUM

**Pour tout ajout d'un coude à 90°, retirer 4 m.**



L1 + L2	Gaine PEHD	21m	13m	17m
	Conduit semi rigide	10m	6m	8m

## ÉTAPE 4

# Raccordement électrique

Prévoir a minima une alimentation électrique permanente 230V (2,5mm<sup>2</sup> rigide) avec protection par disjoncteur 20A.

Il peut être raccordé à une station photovoltaïque.

Pour toutes les configurations de branchements électriques, vous reporter à la notice d'installation complète.

La mise sous tension se fera après le remplissage du ballon (étape 5).

**Le chauffe-eau doit être alimenté électriquement de façon permanente.**

## ÉTAPE 5

# Mise en route

Mettez l'appareil sous tension puis suivez les indications affichées sur l'écran. Afin d'accéder au menu installateur, appuyez simultanément sur les boutons MENU et FLÈCHE HAUTE pendant 5 secondes.

Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la notice complète.

[www.thermor-pro.fr](http://www.thermor-pro.fr)

# GARANTIE

## Document à conserver par l'utilisateur

(à présenter uniquement en cas de réclamation)

- La durée de garantie est de cinq ans pour la cuve et les pièces électriques, et de cinq ans pour la pompe à chaleur à compter de la date d'installation ou d'achat.
- La garantie s'applique en France uniquement.
- Thermor assure l'échange ou la fourniture des pièces reconnues défectueuses à l'exclusion de tous dommages et intérêts. Les frais de main-d'œuvre, de déplacement et de transport sont à la charge de l'utilisateur.
- Les détériorations provenant d'une installation non conforme à la NFC 15-100, d'un réseau d'alimentation ne respectant pas la norme NF EN 50 160, d'un usage anormal ou du non respect des prescriptions de ladite notice ne sont pas couvertes par la garantie.
- Présenter le présent certificat uniquement en cas de réclamation auprès de votre distributeur ou de votre installateur, en y joignant votre facture d'achat.
- Les dispositions des présentes conditions de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur, de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'appliquent en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

*\* Ces renseignements se trouvent sur la plaque signalétique située sur le côté droit de l'appareil.*

\_\_\_\_\_  
TYPE DE L'APPAREIL\*

\_\_\_\_\_  
N° DE SÉRIE\*

\_\_\_\_\_  
NOM ET ADRESSE DE L'UTILISATEUR  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Cachet de l'installateur

# AÉROMAX 5

Chauffe-eau thermodynamique



EPFL WWW.EPFL.FR / 2021101



Retrouvez toutes nos solutions et nos conseils sur [www.thermor.fr](http://www.thermor.fr)

**THERMOR** ZA CHARLES BEAUHAIRE • 17, RUE CROIX FAUCHET  
BP 46 • 45141 SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE

**Thermor**   
— connecté à vous